

Mancelle d'habitation s'est portée acquéreur, auprès de la société ECOVIVRE Habitat, de 8 logements individuels sur la commune de Souillé, avec la participation de l'Etat, du Département, et le soutien de la Municipalité.

La 1<sup>ère</sup> pierre du Clos Saint Martin a été posée le 2 février 2018



La remise des clés aux locataires a été effectuée le 11 janvier 2019 de l'ensemble des pavillons d'architecture contemporaine



**PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL : 1 096 K€**

**FINANCEMENT**

<b>Mancelle d'habitation</b>	<b>1 064 K€</b>
dont Fonds Propres	164 K€
Emprunts Caisse des Dépôts & Consignations	840 K€
Action Logement	60 K€

**Subventions :**

Etat—Délégation Aide à la Pierre	17 K€
Département	15 K€



Visite avec les locataires  
« Le Clos Saint Martin »  
Souillé

Nouveau lotissement  
à proximité du centre

RT 2012-10%

2 T3 d'environ 70 m<sup>2</sup>

6 T4 d'environ 86 m<sup>2</sup>

Loyers charges comprises

à partir de 379 € pour un T3  
et 448 € pour un T4

8 PAVILLONS REALISES PAR  
ECOVIVRE HABITAT

ARCHITECTE : ATELIER 2A



Préfet de la Sarthe  
Un programme soutenu  
par l'Etat



Souillé





**Le Clos Saint Martin – Souillé**  
**Visite avec les locataires**

*Mercredi 20 mars 2019 à 11 h 00*

